

Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion du 5 décembre 2024

Présent.e.s :

Mo Mathey Emmanuelle Dehais Laurence Nayman Virginie Votier Martha Hurtado Jacques Buisson Remi Boubat Hervé Sallaz Rodrigo Ramis

Pôle de démocratie Locale

Lucas Moyé

Excusé.e.s:

Agnès Bellart Emmanuelle Joly

Wagui Coulibaly

La réunion s'est tenue le jeudi 5 décembre 2024 au café social Ayyem Zamen.

Début de séance à 19h05 - Fin de séance 20h45 Prochaine réunion : jeudi 9 janvier 2024 à 19h (Ayyem Zamen, 7 rue Pali Kao)

Nous avons modifié l'ordre du jour pour discuter d'un drame survenu l'avant-veille rue des Couronnes.

Tour de table et ajouts proposés à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- 1. Mobilisation des foyers de travailleurs
- 2. A.M.I. Maison de l'Air
- 3. Les aménagements dans le quartier
- 4. Budget participatif
- 5. Matériel des conseils de quartier
- 6. Calendrier à venir dans le quartier

1. Mobilisation des foyers de travailleurs

Depuis plus d'un an le conseil de quartier alerte sur la situation des résidents du foyer Bisson. Il participe à la relance du comité de soutien. Après la journée de solidarité le 25 mai dernier et la projection du film « Nous migrant.e.s » le conseil de quartier s'est associé au comité des résidents pour organiser une rencontre le 30 novembre dernier.

Rencontre du 30 novembre

La rencontre de fin novembre avait pour objectif de faire connaître la situation du foyer Bisson mais aussi celle d'autres foyer de travailleurs dans l'arrondissement comme celles des foyers en Ile de France.

Les résidents par la voix de leurs délégués anciens et actuels et du coordinateur des foyers du 20° ont décrit précisément leur situation. Celle du foyer Bisson est particulière. A Bisson, la résidentialisation des foyers n'est pas encore réalisée, les salles collectives sont préservées même si elles sont menacées, notamment par le gestionnaire locatif qui change les serrures, ne donnent pas l'autorisation à certaines salles mais aussi par la dégradation de ces espaces dont Coallia retarde sans cesse la rénovation ou ne réalise pas l'entretien courant. La cuisine est toujours difficilement utilisable et Coallia souhaite déplacer la Mosquée du sous-sol, ce qui supprimerait une salle collective.

La situation des résidents des autres foyers reste précaire. Récemment une expulsion a été retardée grâce à la mobilisation du quartier des Amandiers. Les gestionnaires justifient ces expulsions par l'interdiction aux résidents d'héberger quelqu'un. La loi ne reconnait pas le droit de locataire pour les résidents des foyers ou des résidences sociales. Cela permet également aux gestionnaires de se permettre d'entrer dans les chambres ou studio des résidents sans leur autorisation.

Le Copaf (Coordination pour l'avenir des foyers) se mobilise auprès de élu.es nationaux pour faire reconnaitre ce droit.

Les élu.es présent.es à cette rencontre apportent leur témoignage et leur soutien aux combats des foyers et de leurs résidents.

<u>Présentation du livre du Copaf</u>: « La transformation des foyers de travailleurs immigrés en résidences sociales ».Ce livre publie les actes du colloque organisé à l'assemblée nationale en présence de député.es, de sociologue, de militants associatifs, de représentants des résidents des foyers et de ceux du Copaf. Ce colloque avait pour objectif, à partir des expériences des résidents de faire des propositions d'évolution de la loi et permettre aux résidents d'accéder au droit du locataire.

Conseil de concertation

Le conseil de concertation du foyer Bisson s'est tenu le jeudi 5 décembre dans les locaux du foyer.

Mors de cette réunion, la direction de Coallia a justifié les retards dans le démarrage des travaux par le désaccord avec la RIVP (propriétaire du bâtiment) pour le partage du financement. Coallia

Le comité des délégués ont demandé à être un interlocuteur de toutes les actions de Coallia envers les résidents du foyer et de ne pas être mis devant le fait accompli en cas de litige qui ne leur permet pas d'entreprendre une médiation. La pétition des résidents va être renvoyée à la direction de Coallia qui ne l'a pas reçue.

Une fête de quartier est organisée aux Amandiers avec les résidents du foyer le samedi 7 décembre de 12h à 16h.

A.M.I. Maison de l'Air

En juin, le conseil d'arrondissement a rejeté le vœu du conseil de quartier de Belleville demandant d'intégrer les habitant.es à l'étude et au choix du lauréat à l'A.M.I. pour un « café-restaurant solidaire et social » à la Maison de l'Air « pour éviter des recours juridiques ». Le Maire annonce « en même temps » la mise en place d'un comité local en charge de donner un avis sur les candidatures à cet A.M.I. auquel le conseil de quartier serait représenté ainsi que des élu.es qui suivent le dossier et une association.

Début novembre nous avons, par un courrier, interpellé le Maire et son adjointe à la démocratie locale, pour savoir où en était ce comité local, sans obtenir de réponse.

Avant ce conseil du 5 décembre, nous avons informé les élu.es de l'arrondissement de notre démarche auprès du Maire et son absence de réponse, en rappelant que, déjà, en janvier dernier après le lancement de l'A.M.I., le Maire avait déclaré au journal Le Parisien que les habitant.es avaient participé à l'écriture du cahier des charges, ce qui était faux. Préalablement, en janvier dernier devant la commission cadre de vie, Maxime Sauvage avait justifié d'écarter les habitant.es « afin de respecter le principe d'égalité des candidat.es et de ne pas disqualifier les habitant.es, les associations susceptibles de répondre à l'A.M.I. ». Lors de cette réunion, la présentation de de l'A.M.I. était fait sous l'intitulé « café social et solidaire », alors qu'en réalité est « Café-restaurant social et solidaire ». La nuance est importante surtout pour celles et ceux qui se sont mobilisé.es contre un « restaurant » en 2017.

Le conseil d'arrondissement du 5 décembre s'apprête à présenter une délibération sur le lauréat de l'A.M.I. de café-restaurant social et solidaire. Cette délibération ne vise qu'à faire valider par les élu.es un choix réalisé sans elles et eux, sans les habitant.es, sans qu'aucun comité local ne se soit constitué en contradiction totale avec la déclaration du Maire de juin dernier.

Des habitant.es se sont réuni.es devant la Mairie avant le conseil d'arrondissement pour protester sur cette situation. Certain.es élu.es ne seraient pas favorables à la méthode proposée et ont demandé à ce que cette délibération soit retirée. Le Maire a annoncé le retrait de la délibération en début de séance.

Dans le calendrier de l'A.M.I., le lauréat devait s'installer temporairement à partir de janvier jusqu'au début des travaux, prévu en juillet.

Est-ce que la délibération sera modifiée pour être présentée au conseil de Paris démarrant le 17 décembre ?

Est-ce que la Mairie de Paris repoussera cette délibération et présentera les projets concurrents aux habitant.es ?

Autour de ce dossier on constate beaucoup de manquement aux intentions de faire participer les habitant.es et d'envisager une Maison de l'Air pour elles et eux. Pour les habitant.es la Maison de l'Air est un gâchis.

3. Les aménagements dans le quartier

Le résultat de la concertation du dispositif « Embellir Votre quartier » pour Belleville-Amandiers a été présenté en octobre 2023. Les propositions de la Mairie avaient été estimées peu ambitieuses par les habitant.es. Depuis malgré une demande de mettre en place un comité de suivi, le conseil de quartier n'a obtenu aucune information sur les aménagements, ni sur le calendrier de mise en œuvre.

Embellir à Amandiers

La Mairie organise deux réunions pour des projets contenus dans le dispositif « Embellir votre quartier ». L'une pour la rue de la Réunion (Embellir 2022-2024) et l'autre pour les rues de Tlemcen et des Amandiers (Embellir Belleville-Amandiers, 2023-2025).

Les projets d'aménagement autour des écoles, PaliKao, Julien Lacroix ou Couronnes, n'ont pas été spécifiés et restent une énigme, pour les habitant.es mais également pour les élu.es.

Rue Pixérécourt

Le projet participatif de 2016 est une énigme quant à sa programmation. La réfection du square en 2019 semblait être l'unique action entreprise. Bonne nouvelle que cette végétalisation de la rue même si le conseil de quartier aurait apprécié d'être convié à la réunion publique, visiblement tenue en juin dernier. La question de l'activité pendant les travaux doit être discutée avec les services de la Ville. Les artisan.es ne doivent pas être bloqué.es que ce soit en termes de livraison ou de chargement ou déchargement de leur matériel.

Rue Olivier Métra

La mise en place des jardinières est programmée le 13 janvier par Verger Urbain. Le sens de circulation de la rue Olivier Métra entre la rue de l'Ermitage et la rue Pixérécourt a été inversé.

Boulevard de Belleville

Des travaux d'aménagement ont été réalisés en deux temps sur le boulevard dans la portion entre la rue des Couronnes et la rue de Belleville. Dans un premier temps, au printemps, les places de stationnement ont été bloquées provisoirement à l'aide de bloc de béton puis cet été, des stationnements deux roues ont remplacé les anciens stationnements et certains emplacements ont été supprimés. Ces aménagements permettent de fluidifier la circulation des bus dans cette portion où elle était souvent ralentie.

Rue du Jourdain

Les travaux de rue aux écoles sont programmés pour février. Un des fleuristes a déposé un recours en justice.

Le conseil de quartier s'interroge sur la programmation de travaux isolés alors que le dispositif « Embellir votre quartier » a été mis en place pour regrouper les travaux pour un même quartier.

Il s'interroge également sur la « doctrine » qui veut qu'un budget participatif ne doit pas générer de travaux de voirie. Ça a été le cas pour Olivier Métra mais pas pour Pixérécourt. Tant mieux pour Pixérécourt mais c'est dommage que cette doctrine se soit appliquée rétroactivement pour le projet Olivier Métra.

4. Budget participatif

Le conseil de quartier a de nombreuses fois débattu sur le dispositif du budget participatif qui ne porte plus l'engouement de ces débuts. Le conseil de quartier par un vœu avait proposé à ce que la Mairie accompagne des projets élaborés en amont par des groupes d'habitants qui en justifieraient l'intérêt commun. Dans ce vœu nous demandions un meilleur suivi des projets.

Depuis 2021, les idées des habitant.es peuvent déposées tout au long de l'année jusqu'à une date butoir pour qu'elles soient prises en compte dans l'étude de l'année. Cette date butoir est fixée au 5 février. Le vote pour les projets sélectionnés par les services de la Ville seront ouverts en septembre. Des associations accompagnent les habitant.es des quartiers populaires (voir le site de la Mairie de Paris). Aucune n'est référencée dans le 20e.

Le Budget participatif ne permet pas à des parisien.nes de proposer des projets mais leurs idées permettent aux services de la Ville de les intégrer dans leurs projets. Les habitant.es influent sur la priorisation des projets lors des votes. Les idées d'aménagement sont désormais rejetées et doivent attendre le dispositif « Embellir votre quartier ». Dans le 20^e, les aménagement de Télégraphe-Pelleport-Saint-Fargeau-Fougères sont en train d'être réalisés, ceux de Réunion devraient l'être prochainement et ceux de Belleville-Amandiers avant les prochaines élections. Les autres quartiers devront attendre.

5. Matériel des conseils de quartier

Les matériels achetés avec les budgets d'investissement d'un des sept conseils de quartier sont mis à disposition de l'ensemble des conseils de quartier et des associations de l'arrondissement.

Le déménagement manu-militari du local du conseil de quartier par la Mairie du 20 interpelle sur le stockage du matériel et des archives recueillies depuis 1995.

Le conseil de quartier va demander à ce que la Mairie procède à un iinventaire de l'ensemble des matériels stockés dans les caves de la Mairie du 20^e.

6. Calendrier à venir dans le quartier

- ✓ 5/12 (19h) Conseil d'arrondissement 20e
- ✓ 7/12 (10h30) Collectifs Ménilmontant Café des Sports
- ✓ 7/12 (12h-16h) Fête foyer Amandiers
- ✓ 10/12 (19h) Réunion publique rue aux enfants Ecole Tlemcen
- ✓ 10/12 (16h30) Ludomouv Inauguration Place Alphonse Allais
- ✓ 10/12 (19h) Paris Collectif GL20 Le Dorothy
- √ 17/12 (16h-20h) EDL : fête de la rue Dénoyez
- ✓ 17/12 (18h) AG Respirons Mieux dans la ville MVAC20e
- √ 17-20/12 Conseil de Paris
- √ 19/12 (19h) Commission cadre de vie Archipélia
- ✓ 9/1 (19h) Conseil de quartier –Ayyem Zamen
- √ 16/1 (19h) Commission cadre de vie Archipélia